

18.033 : Dispositif de maîtrise des finances – Position du groupe PVS - Fabien Fivaz, député Vert

Monsieur le président, mesdames et messieurs,

Si le programme d'impulsion était un fourre-tout, la révision des mécanismes financiers tient du Gloubi-Boulga. En gros, pour ceux qui s'en souviennent, un fourre-tout très indigeste. Alors que la droite fustige dans ses programmes politiques « l'inflation législative », dans le cadre des lois sur les finances, c'est précisément ici l'inverse qu'elle prône. Rien n'est assez bon pour limiter les marges de manœuvre financière de l'Etat et pressurer les citoyennes et citoyens les plus fragiles et mettre la fonction publique en burn out.

Il faut s'en rendre compte, nous votons des nouveaux mécanismes financiers tous cinq ans, sans jamais vraiment appliquer la version précédente. Ici, notre Grand Conseil a voté en juin 2014 la LFINEC avec l'objectif d'appliquer le MCH2. Résultat quatre ans plus tard ? Nous avons appliqué les dispositions transitoires, effectués comme promis la réévaluation des actifs et quelques autres réformes liées à la présentation des comptes et à la comptabilisation. Mais le nœud de la réforme, à savoir la révision des mécanismes : des résultats équilibrés lissés sur quatre ans, nous ne l'appliquerons jamais, puisqu'il aurait dû entrer en vigueur au moment où nous votons de nouveaux mécanismes. Sans parler des 1% de déficits autorisés, une mesure que nous avons combattue ; une règle intenable à laquelle notre conseil a toujours accepté de déroger. 100 millions en 2020 ? On nous avait pourtant dit que la LFINEC permettait d'investir plus et d'éviter les fluctuations conjoncturelles...

Il est vrai que l'Etat a aligné pendant quatre ans des résultats difficiles, que la réserve de politique conjoncturelle est vide et que personne ne souhaite appliquer des mécanismes dans les faits. Ils ne servent qu'à une chose : maintenir l'Etat sous pression permanente pour limiter les dépenses, couper dans le social, l'environnement, la culture ou l'éducation et l'empêcher d'investir pour le futur de ses habitantes et habitants. Ils ne servent qu'à nourrir des discours sur la discipline budgétaire, l'affreuse dette, les pauvres qui abusent ou la pléthore de fonctionnaires qui glandent dans les couloirs du château. Et ils n'empêchent même pas de baisser les impôts avant même que la situation ne s'améliore.

A travers la foultitude d'articles se cache une vérité qui dérange, il y a à peu près autant d'articles qui créent des mécanismes de contournement des mécanismes financiers que de mécanismes eux-mêmes.

Exemple. Parce que les mécanismes empêchent les investissements – soit parce qu'ils limitent les enveloppes, soit parce qu'il limite le personnel permettant de concevoir des projets – la loi prévoit des exceptions, crée des réserves pour investissement futur, permet à l'Etat d'investir hors autofinancement. C'est triste mais il suffirait de supprimer la règle d'autofinancement pour éviter les dizaines de mécanismes de contournement. Mais ce serait trop simple et pas assez contraignant pour l'Etat. Ce mécanisme est d'ailleurs tellement nul que nous l'avons imposé aux communes il y a quatre ans.

Autre exemple. Parce que les mécanismes empêchent l'Etat d'investir ou se réformer, nous votons aujourd'hui un programme d'impulsion et de transformations. Un terme ronflant mais dont la traduction est : mécanismes de contournement des mécanismes financiers. En effet, l'objectif du programme est simple : permettre 70 millions de dépenses et d'investissements dans les cinq prochaines années, en dehors des freins.

Voilà pour le volet politique. Techniquement maintenant.

La réforme que nous votons aujourd'hui est tellement complexe que nous pouvons d'ores et déjà être sûrs qu'elle ne sera très difficile à appliquer.

Elle rend les résultats illisibles pour une majorité d'entre nous et des citoyennes et citoyens. Comment voulez-vous expliquer que le bénéfice n'en est pas vraiment un parce qu'il y a des dizaines d'opérations comptables après bouclement (ce qui n'est pas nouveau), mais surtout parce que la plupart des revenus qui permettraient un bénéfice seront versés à des provisions ou utilisés pour amortir des déficits passés ou pour absorber un découvert dont personne ne sait vraiment ce qu'il représente.

Et il y a des aberrations : prenons par exemple les règles de prélèvement à la réserve conjoncturelle. Elles sont ainsi faites que l'Etat ne pourra pas faire de prélèvement au moment des comptes s'il a fait des efforts par rapport aux prévisions budgétaires. Si j'étais au gouvernement, je ferais tout pour satisfaire aux règles de l'article 50 (augmentation de 20% d'un poste de charges et 0,5% du budget brut). Parce que sinon, je prends un risque énorme : devoir amortir mon déficit au cours des années qui suivent.

Avec les règles proposées, nous naviguons à vue dans un brouillard épais. Une fois de plus, toutes les règles fonctionneront parfaitement par beau temps, mais seront parfaitement inutile par mauvaise conjoncture. Comme ces dernières années.

Je sais que tout ce que je dis depuis plusieurs minutes ne sert à rien. La droite et le parti socialiste se sont mis d'accord pour faire passer ce projet. Et pourtant. Au cours des années et décennies qui viennent, il nous faudra investir des sommes colossales pour éviter une catastrophe liée au réchauffement climatique : soutenir une agriculture écologique de proximité, soutenir le passage de la mobilité privée à une mobilité douce et publique, économiser le moindre kilowatt/heure et développer les énergies renouvelables, soutenir une population fragilisée et accueillir des millions de réfugiés climatiques. Il nous faudra des sommes colossales pour répondre aux nouveaux dangers liés au changement climatique (les événements de ces derniers jours le démontrent amplement). Il nous faudra sans aucun doute nous endetter. Mais non, à la place de cela, nous allons dès 2020 utiliser 5 millions de francs chaque année pour amortir notre « découvert ». Réfléchissez-y au moment de voter.

Nous refuserons donc l'amendement concernant ce point. Et notre groupe refusera le projet amendé par la commission.

Je vous remercie.